

DEPARTEMENT DU FINISTERE		EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	
COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE			
Réunion ordinaire du 07 janvier 2025			
Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	26 décembre 2024	30 décembre 2024

N° délibération	Objet
2025-003	Tarifs de vente d'eau en gros – année 2025

Le 07 janvier 2025 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Eric PRIGENT à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Jean LE GAC à André PAUL

Secrétaire de séance : Jean-Yves CRENN

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Les tarifs de vente d'eau aux usagers ont été votés lors du conseil communautaire du 26 novembre 2024.

La vente d'eau se fait également en gros auprès d'autres producteurs.

Il est fait la proposition de vente de l'eau en gros à 1 € H.T. à l'extérieur du territoire et au syndicat de Kerbalaen en complément des tarifs déjà votés pour les usagers et une proposition de vente d'eau de Huelgoat (Suez) vers Plouyé (Eau du Ponant), part intercommunale : 0,32 € H.T.

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025003-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide du tarif de vente d'eau en gros à

- 1 € H.T. à l'extérieur du territoire et au syndicat des eaux de Kerbalaen
- 0,32 € H.T. la part intercommunale pour la vente d'eau de Huelgoat (DSP Suez) vers Plouyé (DSP Eau du Ponant).

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 09 janvier 2025